Envoyé en préfecture le 10/07/2023
Reçu en préfecture le 10/07/2023
Publié le
ID : 007-210701165-20230706-DEL28_2023-DE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE **ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE**

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 06 juillet à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 **Date de la Convocation : 27 juin 2023**

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc
Secrétaire de Séance : Mme GRASSET Geneviève

N° 28/2023

OBJET : ACHAT PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION

Dans le but de diffuser de l'information en temps réel dans l'espace public et dynamisez le centre-ville, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'équiper la commune d'un panneau d'information lumineux. Celui-ci joue un rôle crucial dans la facilitation de la communication et de l'information au sein de la commune. Il sert de support pratique et visible pour diffuser des informations importantes aux résidents et aux visiteurs.

Monsieur Cyril GROS présente plusieurs devis afin que le conseil municipal puisse faire son choix.

Le devis de l'entreprise LUMIPLAN est retenu pour un montant total de 15 500 € HT (panneau double face monochrome et réalisation du massif béton).

Le Maire demande l'autorisation de le signer l'offre retenue et de solliciter le fond de concours auprès de la CCBA selon le plan de financement suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €		
Panneau	14 300 €	CCBA	50%	7 750 €
Massif béton	1 200 €	Commune	50%	7 750 €
TOTAL	15 500 €		***TOTAL***	15 500 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à signer le devis de la société LUMIPLAN pour un montant de 15 500 € HT
- à solliciter le fond de concours de la CCBA selon le plan de financement proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHIER

MAIRIE DE LABEGUDE
07200 (Ardèche)